

René Merle - "Du triple langage", (occitan, francitan, français...)

Lengas, revue de sociolinguistique, n°23, 1988

Je renvoie à la revue, pp.114-126, pour la consultation de l'important dossier de textes originaux illustrant cet article.

Qui use du double langage, par définition, biaise. Qu'en est-il de celui qui croit en disposer de trois ? C'est, naturellement, du Méridional qu'il s'agit, mais sans doute n'est-il pas le seul, quand, en cette fin du XVIIIe siècle, entre français et occitan, un outil linguistique, déjà fort ancien (cf. Philippe Gardy, *L'écriture occitane aux XVIIe, XVIIIe, et XIXe siècles. Origine et développement d'un Théâtre occitan à Aix-en-Provence (1580-1730)*, Béziers, C.I.D.O, 1986.), s'affirme en partenaire indispensable, et bientôt plus qu'encombrant : le "francitan". On peut en juger par cet extrait d'une pièce de théâtre marseillaise, car toujours, à sa façon bien sûr, le théâtre dit la vérité.

Nous sommes en mai 1790 : les patriotes marseillais, pour écarter le péril aristocrate, viennent de prendre les forts qui dominant la ville, les femmes ont promené les entrailles du Major de Bausset, criant : " *Cu vou de frechalha ?* ". Le théâtre populaire de la ville célèbre l'évènement, par un *A-Propos patriotique* donné à la fin de la Comédie-Féerie *Urbelise & Lanval*. Bonnet-Bonneville, acteur et directeur de ce théâtre des Variétés, et auteur connu de pièces dialectales, signe le texte et joue le Marseillais. Le Marseillais salue la liberté dans une longue tirade excellemment française. " *Qui dit Français, dit homme franc,/ Qui dit Marseillais tout autant,/ (Pour ne pas dire davantage.)/ Nous devons donc nous garantir/ Du joug qui nous courbait la tête./ Et nos efforts vont engloutir/ Cette formidable retraite/ Que Mazarin forma pour nous assujettir,/ Et dont nous faisons place nette* ", etc. Justification, en français, de la prise des forts, dans l'assomption révolutionnaire de l'autonomisme ancien. Or, après cette longue tirade, voici le retour de l'ethnotype : " *Et bien loin de mourir pour notre liberté,/ Vivons par elle au sein de l'abondance./ Que le bon Marseillais reprenne sa gaité,/ Ses travaux, ses mœurs, son génie...* ". Rupture : " *Le Marseillais prenant le ton gai & le langage patois : Mais, c'est assés prédicater,/ Asturo zé m'en vas santer. Allons, Messieurs dé la muzique,/ Zoués-moi certain air de lanterne mazique...* ". Rupture à nouveau. La chanson qu'entonne le Marseillais, sur l'air de *Diga Joaneta*, est en bon provençal : " *Vivo Marsillo. Lou Rey, la Nacien !/ Lariretto,/ Oh qué plési !/ Qué mérévillo ! Sian vengut à bout/ De la Revoulucien.* " (au sens, plus que modéré, de : " la Révolution est désormais achevée ").

Cet exemple de triple langage est peut-être plus parlant que bien d'autres. Sans doute est-il aussi plus piégé, d'être directement impliqué dans une utilisation " politique ", en situation de crise. Le francitan est, entre deux donnes linguistiques, chimère fondatrice : le français, inutilisable en l'état par l'homme du peuple, est évacué vers les registres du symbolique ; l'occitan, hyper-authentique, se situe dans ceux de l'imaginaire compensateur. Le statut du peuple, intervenant dans la Révolution, mais en force d'appui non autonome, est implicitement défini par cet entre-deux minorisant et " savoureux ".

Nous proposons ici, dans le cadre d'une recherche plus générale (cf. René Merle, *L'écriture du provençal, de 1775 à 1840 : Inventaire du texte occitan, publié ou manuscrit, dans la zone culturelle provençale et ses franges*, Thèse, Université de Montpellier, 1987. Imprimée : 1990), une problématique des productions d'identité par la mise en scène de ce triple langage, et tout particulièrement de ce français gasconisé, provençalisé, que Bonnet-Bonneville pose comme pour colmater la fissure entre l'usage noble du français politique, et l'exultation festive de l'occitan. Langue de l'esprit, langue du cœur, selon la classique distinction reprise par Trélis devant les académiciens du Gard, en 1807. Notre propos n'est pas ici l'enquête historique exhaustive sur l'état des langues et la substitution linguistique, mais le dépouillement des textes utilisant ou mettant en cause les premiers états modernes de ce que nous appelons aujourd'hui, plus par bravade que par commodité, le francitan. Notre point de départ est le grand tournant des mentalités, et des comportements, autour de 1770 ; notre point, provisoire, d'arrivée, les années 1840 : elles sont en effet, pour la culture d'oc, années charnières, dans la flambée de publications comme dans les premiers regroupements renaissantistes. Notre cadre est celui du grand Sud-Est, zone cohérente de convergences et d'échanges, et zone de modernité. À ce titre, elle fournit d'ailleurs l'essentiel des ouvrages de correction du langage publiés sur ce long terme, en ce qui concerne l'aire de la Langue romance, langue des Troubadours. Mais il convient de souligner, pour ne pas instaurer une fausse dichotomie oc - oïl en ce domaine, que les entreprises de correction du langage, comme la mise en scène d'un parler de contamination linguistique, ne sont pas spécifiques alors aux régions méridionales : elles jouent aussi par rapport au bas langage français, par rapport aux dialectes d'oïl et particulièrement dans la zone d'épaisseur dialectale des frontières orientales, des Alpes à la Lorraine (oïl, franco-provençal, oc).

1 - LES DONNEES INITIALES : CORRECTION DU LANGAGE ET EXHIBITION DE L'INCORRECTION LANGAGIERE.

Il est banal de constater, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'existence d'un usage méridional du français, mauvaises expressions, tours vicieux, phrases singulières, reçu en défaut de langage et de prononciation en regard de la norme. " *Mais pourquoi tombe-t-on dans des Gasconismes ? La raison n'est pas difficile à trouver. Tout gasconisme vient du patois, ou langage du pays* ", écrit le professeur parisien Desgrouais, initiateur de l'entreprise de correction du langage avec ses *Gasconismes corrigés*, publiés à Toulouse en 1766 (réédités en 1768). Le thème court jusqu'aux années 1840 : De Gabrielli comme Honorat le font leur.

Il s'agit là du langage de la bonne société méridionale, ce sont les élites éclairées que les *Gasconismes corrigés* interpellent, et non un peuple abandonné au naturel de l'idiome natal. Ce langage est la rançon de l'acculturation dorénavant réalisée de tous ceux qui ne sont pas du peuple. Le français acquis s'est superposé à l'idiome natal, qui demeure cependant d'un usage général, mais très codé.

Le tissu d'écriture dans l'idiome, qui s'affirme dans la première moitié du siècle et s'accompagne d'une entreprise lexicographique, est celui d'une marge ludique ou malheureuse. Il pose l'idiome en outil compensatoire de cette dépossession

assumée. Il n'est le fait que de quelques-uns pour lesquels l'usage de ce francitan n'aurait aucun sens. Seul le recours à la parole populaire authentique permet de cautionner la tentative d'écriture de la marge personnelle, le plus souvent demeurant manuscrite. Et quand cette écriture est mise en scène théâtrale, elle n'a pas non plus besoin du ressort du francitan. Se perpétuent, en insistance esthétisante sur le monolinguisme, des formes archaïques de la représentation linguistique, mise en scène dans les années 1730 et rééditées à Marseille dans les années 1770-80, comme le *Mariagi de Margarido, Coumedio en un Acte. Per Defun Mossu R. Nouvello editien* (1781) : l'occitan y est langue de tous, bourgeois, domestiques, paysans. S'affirment surtout des représentations rassurantes du partage des langues. Partage sociologique, comme dans *Le Fortuné Marseillois* (1775), en 1735 : les bourgeois parlent français, les paysans provençal, et tous se comprennent. Partage ethnotypal, comme dans *La Fête du Jour, Divertissement à l'occasion du Portrait du Roy*, jouée à Marseille en 1756, où la célébration française du pouvoir passe au provençal dans l'exultation festive de la folie : après la célébration du Roi, par la Ville, en français, apparaît *la Folie, travestie en Paysanne Marseilloise, escortée de tambourins et flûtes* : elle trouve que cet habit lui donne un air de liberté, / D'aisance & de légèreté.... La pièce se termine par un allègre vaudeville en provençal.

Dans les deux cas, chacune des langues a sa place fixée, et y demeure. Double représentation d'un double clivage : celui des classes, où l'occitan est signifiant de la nécessaire hiérarchisation sociale (que le peuple reste à sa place, donc dans sa langue), celui de la personnalité du méridional éduqué, où l'occitan remonte dans la connivence familière ou la manifestation de l'émotion. Dans les deux cas, l'intervention du francitan n'aurait aucun sens, sinon celui, majeur, de rompre cette fixité.

Les choses changent dans la seconde moitié du siècle. La mise en évidence du français régional se fait dans une double perspective :

Mise en évidence d'une contamination inconsciente du français des classes éduquées, par la rémanence de l'occitan d'enfance et l'absence générale de mise en cause (le cette contamination, non ressentie).

Mise en évidence, par le théâtre essentiellement, d'un état nouveau de l'oralité populaire : le peuple désire le français, sans pouvoir encore le maîtriser complètement (et il s'excuse de sa mauvaise performance).

L'entreprise des *Gasconismes corrigés*, en 1766, est donc coup d'envoi de la première mise en évidence. Est-elle signifiante d'un intérêt réel de la société civile ? On peut en douter, bien que l'ouvrage ait eu un certain succès. L'entreprise trouble une normalité d'usage. Reçue comme un déni de francitude, asséné de l'extérieur, elle dérange. Elle définit, au corps défendant des Méridionaux, une identité méridionale dont ils ne sont pas porteurs, dessine en creux l'espace d'une langue dont ils ne savent que faire. Aussi l'entreprise du "franciot" Desgrouais reste-t-elle isolée. L'abbé Féraud la reprend quelque peu dans son grand *Dictionnaire critique de la Langue Française* (6), publié à Marseille en 1787-

1788. Féraud écrit dans sa préface : " *Quant aux Gasconismes, aux Provençalismes, aux Normanismes, et à d'autres locutions et manières de parler vicieuses, qui sont particulières aux différentes Provinces, il entrerait dans notre plan de les relever ; et nous en avons fait connaître le plus qu'il nous a été possible* ". Féraud, comme Desgrouais, part de son expérience d'enseignant.

Mais, à vrai dire, les préoccupations du Marseillais Féraud sont autres : perpétuant la folle présomption de Rambaud (cf. [- René Merle : Sur l'alphabet d'Honorat Rambaud, maître d'école à Marseille](#)), il proclame la norme de la vraie prononciation française, qu'il sait ne pas avoir, mais dont il est sûr, et envisage une simplification de l'orthographe en fonction de cet usage normatif. Le "franciot" Desgrouais s'adressait aux Méridionaux, le Marseillais Féraud s'adresse à tous les Français. Les grammairiens méridionaux, Domergue au premier chef, partent d'une francitude, considérée comme inhérente à la nature méridionale, pour légiférer sur la langue française.

En fait, la seule intervention efficace en matière de français régional des élites est, très liée à la poussée d'écriture dialectale des années 1780, l'entreprise lexicographique des Méridionaux : Achard (*Dictionnaire de la Provence & du Comté-Venaissin*, 1785. T. 1 (*Vocabulaire François-Provençal*) ; T. II (*Vocabulaire Provençal-François*) et Sauvages (*Dictionnaire Languedocien-Français* 1756, 1785), dans leurs publications simultanées, posent la nécessité d'une claire séparation des deux langues. Mais cette volonté de correction du langage n'est pas dirigée contre l'occitan. Au contraire : le dictionnaire, dont le but essentiel est une maîtrise du français, est aussi monument patriotique érigé à la langue dominée. D'ailleurs, il convient de le souligner, en pendant symétrique de la dénonciation de la contamination du français par l'occitan, commence à se manifester la dénonciation de la contamination de l'idiome natal par le français. Le paradoxe veut que, pour ces couches bourgeoises convaincues d'avoir eu accès véritable à la francitude, l'usage quotidien soit déjà celui de ce provençal de classe moyenne, très fortement francisé : la substitution de langue s'opère d'abord, au sein même de l'occitan, par sa francisation volontaire. Ainsi la langue la plus parlée semble être ce "provençal", (puisque francitan il y a) : la valorisation du locuteur se fait par l'intégration à la prégnance de l'idiome natal, du plus grand nombre de traits empruntés au français.

La poussée de publications des années 1780 est aussi celle de la publication théâtrale, reflet d'une pratique véritablement socialisée : le théâtre marseillais bilingue a droit de cité. Or, phénomène nouveau (qui s'accompagne certes en compensation rassurante de l'exhumation des données anciennes), ce théâtre met en évidence, non pas la contamination patoise du langage des classes éduquées, mais la conquête par le peuple du langage emblématique des classes dominantes. Cette mise en scène du francitan est encore minoritaire, la coexistence / opposition traditionnelle des langues domine. Mais, significativement, ce francitan apparaît au cœur de la "réserve linguistique" définie par Achard (paysans du "terradou" et gens de mer), dans la parole de la jeunesse masculine. Loin de connoter des personnages ambigus ou antipathiques, il est le langage de personnages porteurs de valeurs positives.

On peut en juger par la comparaison de trois entreprises à peu près contemporaines, mais fort dissemblables dans leurs visées : le théâtre de l'abbé Thobert, la pièce du chevalier de Mayer, les interventions de Bonnet-Bonneville et Blanc-Gilly.

Les pièces de l'abbé Thobert mort en 1777, sont représentées en privé, dans l'intimité festive des structures d'enseignement de la bonne société : elles ne sont pas publiées avant l'Empire, mais font partie de l'imaginaire collectif provençal de la seconde moitié du siècle. À travers elles, le fils de bonne famille bourgeoise, grande ou petite, observe un rite caricatural, mais initiatoire (que les structures de sociabilité bourgeoises perpétuent la vie durant). La jeunesse provençale est absente des pièces de Thobert, les jeunes élèves jouent, et par là-même exorcisent, deux fantoches familiers : le vieux bourgeois ridicule, l'homme du peuple, âgé lui aussi. Le francitan du premier est joué au niveau de la prononciation, de l'accent : "*Laissez, laissez parler les hommes de zénie ! ... Ze ne veux plus plaider, ze m'envoai, ze m'emporte ! ...*" (sans doute est-ce la prononciation encore de bien des parents). Pour l'homme du peuple, ce compatriote passé du côté du français représente l'altérité sociologique et linguistique : "*Eh ben ! de que s'agis, moussu lou francio*" ! Cet homme du peuple parle provençal - s'il doit passer au français, en situation d'officialité judiciaire par exemple, son francitan est vraiment le vieux francitan depuis longtemps mis en scène : ainsi, sous l'Empire, l'ex-secrétaire de la Mairie d'Aix, Rey, cite encore dans son dictionnaire provençal demeuré manuscrit la chanson francitane donnée par l'aixoise Pitton, en premier exemple du genre, au 17^e siècle.

Thobert fait ainsi parler un de ses personnages : "*Moussié, qui fa le trou il faut qu'il le pédasse !*" La pâte linguistique est profondément différente de celle du français normé. Ainsi, l'intimité du théâtre de Thobert, à travers ses personnages emblématiques, permet à la jeunesse acculturée, et ce sera le cas encore de ceux nés avec l'Empire, comme Mery, Gelu, Bénédict, etc., d'assumer, dans l'aval de la représentation familiale de fin d'année, devant les parents, le nécessaire reniement de l'idiome natal. Tout autre est la fonction du théâtre de la scène publique.

En 1775, dans son *Retour doou Martegaou, Paroudio bouffouno en tres actes, Mesclado d'arietos su d'ers encians* publié à Marseille, le jeune chevalier de Mayer pose le problème de la légitimation / non-légitimation du passage du peuple à la langue dominante : la pièce se gausse d'un fils de paysan des Martigues qui, après un séjour parisien, se refuse à parler le patois de sa famille, celui de sa promise. En filigrane, Mayer donne à lire deux données contradictoires. Il ne reproche pas aux négociants, aux bourgeois, aux soldats, tous Provençaux de souche, de ne parler que français. C'est bien du reniement d'un langage socialement situé, celui des paysans, qu'il s'agit. Que le peuple reste à sa place, dans sa langue. Mais, en même temps, comme dans les reprises contemporaines du thème connu du "rasteou", l'abandon par Janet de la langue paternelle est métaphore du nécessaire reniement de l'idiome, et Janet devient, au second degré, boue émissaire d'une faute collective. D'ailleurs, le passage au français de Janet est presque parfait : seule surtout une insistance sur la prononciation des "e" en "é", du "x" en "s", suffit à le maintenir aux portes du paradis linguistique désiré. Les notables provençaux

s'expriment, eux, purement. La légère déviance de l'accent, déjà moderne, a une double fonction : d'une part, elle indique que le problème du francitan est un faux problème, et que le français est un bien tout à fait maîtrisable par le peuple ; mais d'autre part, elle dit que, même imperceptible, la tache de la différence signalera toujours l'hybris mimétique du Méridional, quoi qu'il fasse. Redoutable problème.

Dans les célébrations festives des années 1780, où Marseille exalte les victoires maritimes et l'essor commercial, l'apparition du francitan procède d'une autre logique. Un baladin opportuniste comme Bonnet-Bonneville le comprend vite. Sa première intervention marseillaise, *Ce que esperavian pas, ou Jean-Pierre vengu de Brest. Intermède provençal Terminé par le Train de Saint Giniés* (1781) est entièrement dialectale. La seconde, *Jean-Pierre venu de Mahon, ou le Train du Pharo, Divertissement Français & Provençal*, s'ouvre au francitan en 1782. Là encore, dans la représentation de la Ville, négociants et bourgeois reçoivent l'autospectacle d'une francitude métaphysique. Blanc-Gilly, qui double Bonnet-Bonneville avec grand succès dans ce type d'entreprise, avec *La Bienfaisance de Louis XVI, vo Leis Festos de la Pax, Drame lyrique en deux actes et en vers, Melé de Français & de Provençal, Composé à l'occasion de la Paix glorieuse de 1783, Par un Marseillais*, est lui-même négociant. La francisation des élites est redoublée d'une francisation ethnique, symbolisée par le futur mariage de Babet, la jeune servante provençale, et de Joseph, le Parisien. Elle participe de l'adhésion enthousiaste à la France royale victorieuse. Dans ce contexte, le peuple est d'ores et déjà clivé. La délégation de parole provençale est assurée, publiquement, par la réserve linguistique des pêcheurs du vieux quartier, les revendeuses, les paysans du terroir. Mais la fougue ethnotypale des jeunes matelots, dans laquelle tout le public peut reconnaître les vertus de la race, si elle aboutit logiquement à l'exultation en provençal, s'inscrit dans l'intégration nouvelle du francitan. Certes, elle procède de la classique substitution de langage, propre à l'expatrié, au soldat. Mais on peut y lire, de façon valorisante (et quelles que soient les évidentes lectures savoureuses, elles-mêmes signes d'une distanciation rendue possible par la francisation du public), le désir d'intégration à une communauté nationale grosse de changements prodigieux.

Remarquons aussi combien ce jeu sur le francitan pose habilement, par un apparent retour au naturel phonétique de l'orthographe, le redoutable problème des orthographes du français comme de l'occitan (17).

2 - FRANÇAIS NATIONAL ET FRANCITAN.

La Révolution, au sens large les vingt-cinq années qui mènent au provisoire retour des Bourbons, a été, on le sait, mutation ou trauma linguistique. Les divers courants renaissantistes ont revécu, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, en répression linguistique, ce qui était déjà, en amont comme en aval de l'attaque montagnarde contre les patois, conséquence presque inévitable de la situation historique, et surtout assomption du désir d'accéder enfin à la langue du pouvoir.

Quelle a été la place du francitan dans ce passage massif à l'oralité comme à l'écriture du français ? Nous n'en savons pas grand-chose, et cette absence même montre qu'il n'y avait guère place, dans sa mise en évidence consciente, pour un état hybride de langue. Les quelques traces pertinentes sont vraiment involontaires.

Un des indices les plus parlants est sans doute l'absence, presque complète, d'un usage des registres " poissards ", ou " paysans ", dans l'usage du français révolutionnaire, ou contre-révolutionnaire, en zone méridionale. Alors que la présence de ces états de langue est fréquente dans les textes émanant de régions non occitanes. Et, paradoxalement, le statut justement non patoisant de l'idiome natal, " national " fait qu'il apparaît difficile d'avoir recours à lui pour suppléer à cette défaillance explicable : le peuple parle, pour l'heure, bien plus l'idiome que le francitan. Une des raisons de l'absence relative de l'usage écrit de l'occitan dans la zone étudiée tient sans doute à sa prégnance, encore sensible, au regard du français populaire qui naît à peine. Pourquoi ne pas avoir recours à l'idiome pour représenter le peuple au lieu et place des usages bas du français d'oïl ? Tout simplement sans doute parce que l'idiome, tout abandonné au peuple qu'il soit, est encore le langage de tous, et qu'il fracasse, de ce fait, une conception strictement sociologique de la différence linguistique.

Nous pouvons proposer, en contre-épreuve, l'exemple lyonnais : on sait que la réduction d'usage de l'idiome a été à Lyon bien plus rapide qu'à Marseille. Or, passé Thermidor, on peut constater la simultanéité de publications dans l'idiome et de publications en français régional, en langage canut. L'idiome a un usage politique, qui n'est pas délégation de parole populaire : il exprime indépendamment de son usage réel, une unanimité supposée du corps social. Le langage canut renvoie, dans une connivence amusée et clairement méprisante, le bas peuple à la seule place qui lui convienne, travailler et se distraire, sans se mêler des affaires du temps. Les montagnards lyonnais, que suivaient les canuts, ne s'étaient souciés ni d'une utilisation de l'idiome, ni de celle du langage canut.

Nous avons pu constater également l'artificialité de l'utilisation du français populaire méridional par *Le Père Duchesne* : la greffe n'a pas pris, et pour cause. Les montagnards méridionaux, dans le droit-fil de l'expérience jacobine marseillaise, ne peuvent tenir que pour l'une ou l'autre des langues, mais pas pour un état hybride qui n'aurait aucune signification symbolique sur le plan de la représentation du Peuple / Nation.

Pour autant, l'usage du francitan n'est pas totalement absent, ni innocent. Il apparaît dans les célébrations fédératives de 1790, avant de disparaître pour longtemps. Les fêtes de la Fédération du printemps 1790, placées sous l'égide des municipalités bourgeoises, consacrent en fait la victoire du français politique : il demeure trace de trois spectacles bilingues. À Avignon, on perpétue le partage traditionnel, où l'usage du provençal, en délégation de parole populaire, connote l'innocence native et l'acceptation politique corrélative de ces citoyens dorénavant officiellement proclamés passifs. À Toulon avec sa *Minerve*, dans un reniement stupéfiant, l'auteur du *Groulié Bel Esprit* (pièce tout en provençal dont le succès

s'affirme) présente le francitan archaïque de paysans naïfs, proie facile pour les agitateurs démocrates. Le discours français bien senti d'un militaire les éclaire et les ramène dans le droit chemin de l'exultation provençale, en faveur du Roi, de la Loi et de la Nation. Leur francitan n'a servi qu'à souligner les limites de leur capacité de compréhension politique et les dangers de leur éventuelle intervention en ce domaine. Par contre, à Marseille, Bonnet-Bonneville, le directeur du Théâtre des Variétés, toujours opportuniste anticipateur, passe du registre trilingue que nous présentions au début de cette étude, à un usage du francitan tout à fait comparable à celui du français populaire d'oïl, lui aussi présent dans sa célébration marseillaise. Le francitan du Patron Mistral est discours politique : il se substitue à une intervention autonome des masses, qui n'aurait été vraisemblable qu'en provençal, et proclame à la fois la francitude acquise, la différence sociologique, et l'acceptation de la direction bourgeoise de la Révolution. Le français du citoyen actif est conforté par le francitan du citoyen passif.

Mais on remarquera que dès 1791 cet usage du francitan disparaît : "*Sian vengu a bout de la Revoulutien*", chantait le jeune matelot marseillais en saluant la victoire bourgeoise initiale. Or, la Révolution continue bel et bien, et l'intervention de plus en plus forte des masses populaires fait que leur représentation en dignité, comme en efficacité, n'usera que du provençal, et surtout du français.

On peut mieux comprendre, en contrepoint, le succès d'un théâtre de défoulement, entièrement apolitique, et entièrement en provençal : théâtre dont la perpétuation sous l'Empire est déjà traversée des signes de son impossibilité. Plus que le francitan du soldat de l'Empire, les déclarations d'amour, françaises, que le marchand de vins du vieux quartier de Marseille adresse à sa voisine Mme Bontour, la veuve franciote qu'il veut épouser, pointent, dans la métaphore involontaire (?), l'auto-reniement linguistique inévitable des Marseillais. Par amour pour la France, et sans autre question. Ce jeu sur le francitan d'adhésion à la France nouvelle est à usage interne : il n'interpelle, et ne fait rire que les Provençaux. On jugera de la représentation des Marseillais sur la scène française par le très contemporain Patron Jean, qui triomphe à Paris d'abord, puis à Marseille, dans un patois bien français. La mode n'est pas encore vraiment à l'ethnotype intérieur réaliste.

Cette massive occupation de la scène langagière, et pas seulement de celle de l'écriture, par le français national, à partir des débuts de la Révolution, a été, semble-t-il, plus qu'improvisée dans l'urgence des événements. On mesurera la demande au fait que Marseille, sans autre explication, est la première ville du Midi à rééditer, en 1792, les *Gasconismes corrigés* de Desgrouais. Mais en fait, il faut attendre, paradoxalement à première vue, la période du Directoire et du Consulat (autrement plus indifférentes à l'égard de l'idiome que la République montagnarde du rapport Grégoire) pour commencer à voir publier des ouvrages de correction du langage. À la correction des *Lyonnoisismes, ou Recueil d'expressions vicieuses employées même quelquefois par nos meilleurs écrivains*, lancée à Lyon en 1792, reprise en 1797, par l'instituteur Mollard, collaborateur de Domergue (réédité et augmenté, sous des titres divers, en 1797, 1803, 1810, 1813), répond l'entreprise

méridionale du vieil enseignant, ecclésiastique, Vila, à Montpellier : *Nouveaux Gasconismes corrigés, ou tableau des principales expressions et constructions vicieuses usitées dans la partie méridionale de la France* (1802). Le poids du patois sur le français régional est vécu en tache. Le patois autochtone n'est pas chez lui, car, de toute évidence, c'est le français qui est, par définition, la langue des Méridionaux, même s'ils l'ignorent encore. L'ex-député du clergé provençal Rolland, professeur à l'école centrale de Gap, le dit en 1796 et le répète avec plus de force encore en 1807. Poussé par son préfet, il donne en 1810 une entreprise de correction du langage destinée aux deux départements alpins de langue d'oc, *Dictionnaire des expressions vicieuses et des fautes de prononciation les plus communes dans les Hautes et les Basses-Alpes, accompagnées de leurs corrections*, à laquelle *Le Moniteur* propose une visée bien plus large. Mais, même s'il capitalise les entreprises de ce type, qui ne sont pas propres à l'espace roman (Rolland s'inspire de Vila de Montpellier, et du *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements et surtout de la ci-devant Lorraine*, par M. Michel, de Nancy), l'Empire n'a pas, manifestement, de politique coordonnée d'extirpation des patois et de correction du langage. Les initiatives qui vont en ce sens procèdent de la rencontre du zèle de quelques administrateurs départementaux et de l'activisme de quelques enseignants méridionaux.

Ainsi, les vingt-cinq années de mise en place du français national, pour être fondamentales, ne se traduisent pas dans l'écriture de l'occitan ou sur l'occitan, comme dans celle du français, par une mise en avant particulière des formes hybrides, sinon dans la résurrection ponctuelle des *Gasconismes corrigés*.

3 - SAUVONS LE FRANÇAIS DE NOS ENFANTS !

Avec le retour des Bourbons commence dans le Sud-Est une période d'affirmation de l'écriture dialectale, dont il ne nous appartient pas ici de démêler les complexes motivations compensatoires. Loin d'être reçue en affirmation de reconquête, cette abondance nouvelle d'écriture ne laisse pas de traduire un désarroi devant la dominance nouvelle du français, y compris dans les domaines de la connivence familière et populaire.

Le théâtre marseillais ne s'y trompe pas : en 1809, *Meste Barna* le marchand de vin des Grands Carmes, abandonnait quelque peu son provençal pour les beaux yeux d'une franciote. En 1816, Carvin publie une seconde pièce : le héros burlesque, le corsaire *Jean de Cassis*, passe au francitan pour les beaux yeux d'une compatriote ! Et significativement, la pièce est donnée sur la grand scène de Marseille dans le cycle de Carnaval : *Jean dé Cassis oou Martegue, Imitation burlesque de Jean de Paris par C... Ainé*.

L'idée fixe de la bourgeoisie éduquée, en matière langagière, va être dorénavant de préserver le français acquis, chèrement acquis en raison de la défaillance de l'Etat en matière d'éducation, d'isoler ce bastion avancé de la francisation de l'océan de la parole populaire provençale. Plus mesurée dans les milieux conservateurs paternalistes, comme ceux de la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, odieuse dans son mépris sociologique chez la jeunesse libérale bourgeoise, cette charge contre

les provençalismes, malgré quelques tentatives, n'ose pas encore s'en prendre vraiment à l'accent méridional, trop général et trop enraciné. C'est de la correction syntaxique et lexicale de la langue qu'il s'agit. Aussi voit-on reflourir l'entreprise des *Gasconismes corrigés* sur le lieu d'avancée de la francisation, Marseille. Le bachelier Reynier, porté par la jeune presse libérale, les flétrit en tache au plus fort de la grande crispation anti-patois des années 1829-1830, marquées par un appel de l'académie d'Aix (qui s'honore pourtant d'accueillir D'Astros et Diouloufet) à l'éradication organisée, et rétribuée, du provençal.

Dans ces conditions, la mise en scène publique du francitan, dans la presse libérale, est celle d'une médiocre bourgeoisie conservatrice, d'un " peuple " abusé, ignorant, les libéraux revendiquant quant à eux le monopole de la culture, du progrès scientifique, économique, politique, fondé sur leurs aspirations à l'autonomie municipale. Leur francitude proclamée est d'autant plus grande qu'elle est traversée d'insécurité linguistique (qui permettra les mutations ultérieures et le passage à l'écriture provençale).

Par contre, sur le terrain de l'acculturation populaire, au niveau élémentaire de ces instituteurs bien peu considérés, le propos n'est pas la chasse aux provençalismes, mais l'acquisition du français. Aussi, dès la première poussée d'écriture provençale, dans les premières années 1820, voit-on apparaître quelques outils d'acculturation émanant d'enseignants, en prise directe sur la réalité mouvante de la francisation. L'instituteur autodidacte Garcin publie à Marseille (1823) *Le Nouveau Dictionnaire provençal-français*, un remake d'Achard, dont significativement il abandonne la dignité orthographique au profit de normes phonétiques. Avec son *Nouveau système de lecture*, Apt, 1825, le modeste maître d'école Castor insère le provençal dans ses publications pédagogiques, en outil d'acculturation française. En 1826, l'entreprise plus complexe de Chabaud, à Marseille, légitimiste lui aussi, pose clairement la langue d'oc en langue commune et langue respectable, à l'égard du français : *Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale, ou nouvelle méthode avec laquelle un Provençal qui sait lire peut, sans maître, apprendre en peu de temps à parler et à écrire correctement le Français*. Le nécessaire passage du peuple méridional, nationalitairement défini par sa langue, au français national, se fera à partir du provençal, et non contre lui (dans un premier temps du moins). Entreprise souvent répétée par la suite, avec sans doute moins de considération pour l'idiome natal.

Ainsi aboutissent, dans la dignité plus ou moins sacrificielle de la langue, les projets de ces modestes, alors que les grandes promesses des intellectuels renaissantistes (dictionnaire de Diouloufet, grammaire d'Aubanel de Nîmes, etc.) ne voient pas le jour. Seul Honorat, qui lance publiquement en 1822 son projet de *Dictionnaire*, dans la perspective du passage au français et de la claire séparation des langues, tiendra bon.

Cet effort considérable de la période de la Restauration, écartelé entre la considération et le mépris, pour l'idiome natal mais toujours orienté vers l'acquisition d'un français correct, se capitalisera vraiment après 1830, avec deux ouvrages majeurs. Le premier est celui du magistrat aixois De Gabrielli, *Manuel du*

Provençal ou les provençalismes corrigés à l'usage des habitans des départemens des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, de Vaucluse et du Gard, qui reprend et amplifie la tentative de Reynier en 1829 (36). Puissamment soutenu par les pouvoirs publics et par la presse, il témoigne de la pression massive, dans la petite et moyenne bourgeoisie, pour le passage décisif au français. La seconde, en 1840, est la *Grammaire* du disciple d'Honorat, l'instituteur Bas-Alpin Masse, (qui reprend la tentative de Chabaud), respectueux de l'idiome, et qui s'arrête dans la significative indifférence générale.

En reflet déformé de ce mouvement, le théâtre provençal des années 1830 présente le personnage du Parisien, le fils de famille reniant son parler natal : par exemple, du Marseillais Pierre Bellot, en 1832, *Moussu Canulo vo lou Fiou ingra, Comédie en trois Actes et en vers Provençaux et Français*. Mais bientôt ce stade est dépassé. Passé 1835, alors que les jeunes libéraux d'antan, pourfendeurs du patois, se laissent porter par l'engouement inattendu de la vague d'écriture dialectale et s'y font connaître, les vieilles gloires de l'écriture provençale, Bellot, Desanat, chacun à leur façon, ne peuvent que constater la prégnance désormais évidente du français dans la jeunesse, y compris la jeunesse populaire. En proposant à Bellot de créer un journal provençal, en 1839, Desanat lui écrit : *D'aillur sé lou francés envahi presque tout, / Lou piquan prouvençaou veuy sé legis partout*, montrant bien l'inversion d'usage. En 1840, dans *Les deux Magots, ou le bal de Carnaval, folie en un acte, Marseille, Gillette, 1840*, Bellot et Vizentini font parler la jeunesse populaire marseillaise, non en francitan, mais dans le langage supposé des rapins et habitués de la bohème parisienne. Le provençal est laissé à la vieille "repetiero".

Gelu, Bénédict, connaissent alors une célébrité marseillaise pour mettre en scène le parler des plus humbles, des déclassés. Mais n'est-ce pas un symbole que l'un et l'autre, dans leurs explications françaises, nous présentent des nervis chantant en français, menaçant les passants de leur cri de ralliement : " *Que la volonté de Dieu soit faite* " ? N'est-il pas significatif que Gelu soit grand admirateur de Gabrielli ? L'exultation provençale occasionnelle n'est que contrepoint savoureux de l'expression française, écrite, et de plus en plus orale. D'ailleurs, les deux principaux débats, dans l'écriture provençale, sont celui des registres (le provençal étant renvoyé à la spécificité de la marge " populaire "), et celui des francismes. Le francitan, dont les corrections du langage traquent les expressions vicieuses, devient en fait, véritablement, la langue effectivement parlée par la jeune génération, conjointement avec l'idiome natal. Mais cette normalité grandissante fait que, justement, il ne peut encore être instrument de délectation dans l'écriture. Le sera-t-il jamais vraiment ? Bientôt, et tout particulièrement sous le Second Empire avec les nombreuses productions marseillaises et celles du Toulonnais Senes, dit la Sinse, le francitan apparaîtra en élément efficace de la mise en scène de la parole populaire. A Lyon, le langage canut, français populaire pris en dérision, submerge les traces d'écriture dialectale : signe d'identité sociologique en regard devant une société francisée. Il sera, encore moins que l'idiome, arme du peuple. Cependant que, au contraire, la langue d'oc, quelle que soit pour longtemps encore sa vitalité rurale et urbaine, apparaît de plus en plus en signe identitaire, de même que le francoprovençal de Grenoble et de Saint-Etienne en reprise d'écriture. Signe que le " conflit " linguistique passe bien entre l'idiome

natal et le français (le francitan étant clairement rangé du côté du français). Une étude assez fine montre d'ailleurs que ce francitan mis en place dans la première moitié du 18^e siècle ne procède pas tant de l'hybridation lexicale que de l'adoption très importante de la syntaxe occitane populaire dont témoignent bien des textes. Qui a entrepris la traduction littérale de textes " populaires " de la fin du XVIII^e siècle - début XIX^e siècle, s'est trouvé confronté à ce phénomène. Il reste que, pour les Méridionaux, et pour un siècle au moins, cette curieuse forme de français représentera véritablement le français, et pas le moins du monde un transfert identitaire. Il semble que les espoirs mis par certains, actuellement, sur la nostalgie du francitan devraient se mesurer à l'aune de sa préhistoire, dont nous avons essayé, à partir de l'usage scriptural, de décoder quelques données.